

ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE **L'UPA défend le statu quo**

Le Conseil national de l'UPA réuni aujourd'hui a confirmé sa décision de procéder au renouvellement de l'ensemble de ses administrateurs de sécurité sociale. Dans l'attente des indispensables réformes et clarifications qu'appelle la gestion des organismes de sécurité sociale, l'UPA, à compter du mois d'octobre prochain, continuera de défendre les petites entreprises au sein des caisses sociales, comme elle l'a toujours fait dans le passé.

Le Conseil national a rappelé que **l'UPA n'avait ni la vocation ni l'ambition de représenter les grandes entreprises** et encore moins de prendre la place de leurs représentants. Il a souhaité que la période à venir ait un caractère transitoire.

En effet, la volonté de l'UPA est de **permettre le fonctionnement des organismes de sécurité sociale en attendant l'aboutissement de la concertation engagée par le gouvernement sur les questions relatives à l'assurance maladie et au mode de gestion des caisses sociales.** Deux écueils seront à éviter selon l'UPA, d'une part la gestion "étatisée" du régime général de sécurité sociale et d'autre part la dérive vers un système d'assurance privée.

Dans un souci de clarté, **le Conseil national a décidé de ne pas remettre en cause les équilibres trouvés lors du renouvellement de 1996.** En effet, à la suite des rencontres entre le Président de l'UPA et les présidents des deux autres organisations d'employeurs d'une part, les responsables des cinq organisations de salariés d'autre part, le Conseil national de l'UPA a adopté le statu quo.

Cette position vise à préserver **la construction d'une nouvelle organisation au sein de la sécurité sociale assurant la clarification des rôles et missions de chacun des acteurs.**